

Cours pratique d'une deuxième langue étrangère

(Français, 3 cours)

Direction de la formation

035700.62 - Linguistique

Profil de préparation

Théorie et méthodologie de l'enseignement des langues et cultures étrangères

Qualification (diplôme) du diplômé

Bachelier

Formulaire à temps partiel

D'accord: recommandé par le département

Gestion pédagogique et méthodique Protocole n ° \_\_\_\_\_

GOU VPO MGOU "" \_\_\_\_\_ 20\_\_

"" \_\_\_\_\_ 20\_\_ Tête. département \_\_\_\_\_

Chef de l'UMU \_\_\_\_\_ / Skuratov I.V. /

/ Golyshev V.G. /

Moscou - 2014

Auteur-compileur

Kryukova Anastasia Igorevna,

Assistant du Département de Philologie Romane, ILIMK MGOU

Le programme de travail de la discipline "Cours pratique de la deuxième langue étrangère (français, 3e année)" est établi conformément aux exigences du Standard de la formation professionnelle de l'Etat fédéral.

La discipline fait partie de la partie variable du cycle professionnel et est obligatoire pour les études.

Réviseurs:

Skuratov I.V., docteur en philosophie, professeur, chef du département de philologie romane, Institut de mathématiques et de mathématiques, Université d'État de Moscou

Coordination avec la Commission pédagogique et méthodologique de l'ILiMK

Président du CMO

Cand. sociologue. sciences, professeur associé Pavlycheva E.D.

## CONTENU

p.

1. Buts et objectifs de la discipline ..... 4
2. La place de la discipline dans la structure de l'OLP HPE ..... 4
3. Compétences de l'apprenant, formées à la suite de la maîtrise

disciplines ..... 5

4. La structure et le contenu de la discipline ..... 7

5. Technologies éducatives ..... 11

6. Outils d'évaluation pour le suivi des progrès, intermédiaire

certification basée sur les résultats de la maîtrise de la discipline et pédagogique et méthodologique

assurer l'autonomie du travail des étudiants ..... 12

7. Appui pédagogique-méthodique et informationnel de la discipline ... 21

8. Support matériel et technique de la discipline ..... 21

## 1. Le but et les objectifs de la maîtrise de la discipline

Le but de la discipline: augmenter le niveau de culture de la parole dans une langue étrangère (française).

Les tâches de la discipline sont de former:

- connaissance des phénomènes et des modèles phonétiques, grammaticaux et lexicaux d'une langue étrangère en tant que système, y compris l'organisation cognitive et les moyens de stocker les connaissances sur les phénomènes linguistiques dans l'esprit humain (connexions associatives, paradigmatiques, dérivatives et syntagmatiques des phénomènes linguistiques);
- connaissance de la norme littéraire de la langue cible;
- connaissance et capacité à appliquer les principaux types de discours dans les activités de communication et professionnelles (discours oral et écrit, discours préparé et non préparé);
- connaissance et maîtrise des principales formes d'expression du discours: narration, description, raisonnement, monologue, dialogue;
- possession de moyens discursifs d'exprimer des informations factuelles, conceptuelles, sous-textuelles dans un texte en langue étrangère;
- une approche systématique de l'analyse linguistique et de l'interprétation des textes littéraires;

- connaissance et capacité à prendre en compte, dans les activités de communication et professionnelles, les spécificités nationales et culturelles des phénomènes linguistiques, les comportements verbaux et non verbaux, les règles et les traditions adoptées dans la culture du pays de la langue cible;

- connaissance et capacité à appliquer les paramètres pragmatiques de la déclaration (sujet de la situation, type de destinataire, conditions de la situation, intentions de l'auteur) dans les activités de communication et professionnelles; organisation linguistique de variétés fonctionnelles et stylistiques de texte: artistique, journalistique et journalistique; interprétation (linguistique, esthétique, culturelle) de textes artistiques et journalistiques;

- connaissance et capacité à prendre en compte les règles et traditions de communication adoptées dans la culture de la langue cible, la relation systémique entre les cultures de la langue maternelle et de la langue cible.

## 2. Place de la discipline dans la structure de la POO

La discipline «Cours pratique de deuxième langue étrangère (français, 3e année)» fait référence à la partie de base (professionnelle générale) du cycle professionnel inclus dans le module «Théorie et méthodologie de l'enseignement des langues et cultures étrangères». Pour maîtriser la discipline «Cours pratique de la deuxième langue étrangère (français, 3e année)», les étudiants utilisent les connaissances, les compétences et les aptitudes acquises lors de l'étude de cette discipline l'année précédente.

La maîtrise de la discipline "Cours pratique de la deuxième langue étrangère" (français, 3e année) est la deuxième étape de la poursuite de l'étude de la deuxième langue étrangère dans le programme de licence, est une base nécessaire pour approfondir la discipline et le passage de la pratique éducative et industrielle.

## 3. Compétences de l'étudiant, résultant de la maîtrise de la discipline

A. Le processus d'étude de la discipline vise la formation des compétences suivantes du futur baccalauréat:

possède les principaux moyens discursifs de réaliser les objectifs de communication de l'énoncé en relation avec les particularités du contexte de communication actuel (temps, lieu, buts et conditions d'interaction) (PC-3);

est capable d'exprimer librement ses pensées, adevka

Больше информации об этом исходном тексте Чтобы получить дополнительную информацию, введите исходный текст

Отправить отзыв

Боковые панели

История

Сохраненные

Предложить перевод

Максимальное количество символов: 5000. Чтобы продолжить, пользуйтесь стрелками.